

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-063

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT D'UN TROP PERÇU SUITE À LA VENTE D'UN ABONNEMENT AU STATIONNEMENT

La ville de Libourne a été saisie d'une demande de remboursement suite a l'encaissement d'un trop perçu lors de la vente d'un abonnement au stationnement.

Le 14/03/2018, la personne réclamante est venue à l'accueil de la Police Municipale pour souscrire un abonnement résident mensuel au prix de 20€.

Au moment de saisir la somme sur le boîtier de paiement, l'agent chargé de l'encaissement s'est trompé en inscrivant la somme de 32€.

Le montant du remboursement s'élève à 12€.

Considérant la particularité de cette demande,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 4 avril 2018,

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_063-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** élus présents ou ayant donné pouvoir),

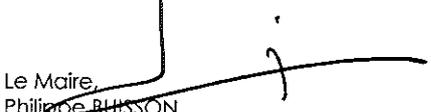
Le Conseil Municipal:

-autorise le remboursement du trop perçu

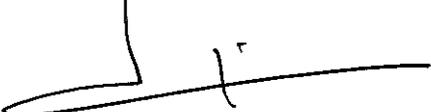
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



 Copie conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne



SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-061

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DES SOMMES DISPONIBLES SUR LES CARTES MOBILO'PASS

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux horodateurs qui ne permettent plus l'usage des carte mobilo'pass, il a été proposé aux usagers d'utiliser les sommes restantes via des cartes de stationnement a la demande. Devant le refus de certains de bénéficier de cette proposition, ces personnes demandent le remboursement des sommes qui s'élèvent a un montant total de 106,80€.

1ère situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 00508.

Le montant détenu s'élève à 6€

2ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10090.

Le montant détenu s'élève à 14,90€.

3ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement des sommes restantes sur trois cartes N° 13061-02424-13147.

Les montants détenus s'élèvent à 26,50€

4ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 01669.

Le montant détenu s'élève à 17,80€.

5ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10273.

Le montant détenu s'élève à 18€.

6ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10167.

Le montant détenu s'élèvent à 6,50€.

7ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10772.

Le montant détenu s'élève à 10,40€.

8ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 14791.

Le montant détenu s'élève à 6,70€.

Considérant les particularités de ces demandes,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal:

- autorise le remboursement,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_061-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_060-DE

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-060

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FOURRIÈRE

La ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite a l'enlèvement d'un véhicule sur la voie publique et a son transfert auprès de la fourrière.

Le 12/01/2018 la personne était stationnée rue François Constant et a fait l'objet d'une mise en fourrière pour stationnement abusif sur la voie publique.

Cette dernière a produit à la police municipale des documents officiels de son employeur attestant qu'elle se servait quotidiennement de son véhicule. L'agent qui a procédé au marquage de la voiture, n'a pu relever que deux valves sur quatre et n'a pas été en mesure de relever le kilométrage, car le compteur intégré au tableau de bord est digital.

Les frais facturés qui comprennent la fourrière et les jours de gardiennage s'établissent à un montant de 189€.

Considérant la particularité de cette demande,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal:

-autorise le remboursement des frais avancés

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Passé en délibération conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-059

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ POUR L'ANNÉE 2018

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L,2311-11 et suivants,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la délibération de la communauté de communes du Nord Libournais en date du 29 décembre 2010 portant adoption du régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la loi de finances 2018,

Vu l'état 1259 Com (1) FDL 2018 reçu par la collectivité le 19 mars 2018, portant notification des bases prévisionnelles des taxes directes locales, des allocations compensatrices revenant à la ville de Libourne,

Vu l'appel à produit de la ville de Libourne à hauteur de 16 682 409 €,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_059-DE

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT) et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal procède au vote des taux de fiscalité suivants pour l'année 2018 :

- taxe d'habitation : 21,02 %
- taxe sur le foncier bâti : 28,69 %
- taxe sur le foncier non bâti : 49,17 %

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-058

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

VERSEMENT DU SOLDE DE SUBVENTION ANNUELLE AU CCAS DE LIBOURNE POUR L'ANNÉE 2018

La subvention de la Ville versée au C.C.A.S. de la Ville de Libourne est destinée à contribuer au fonctionnement de l'établissement public communal au titre de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques municipales de développement social et de solidarité.

Par délibération n°17-12-234 en date du 18 décembre 2017, le Conseil municipal a décidé le versement d'une avance sur la subvention 2018 au CCAS d'un montant de 575 000 €.

Le budget principal de la Ville de Libourne adopté ce jour fixe le montant de la subvention d'équilibre au budget du CCAS à 2 285 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,

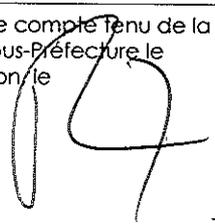
Et à l'unanimité (34 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_058-DE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à verser le solde de la subvention d'équilibre 2018 au budget du CCAS d'un montant de 1 710 000 € (2 285 000 € - 575 000 €) par douzièmes, soit la somme de 190 000 € par mois d'avril à décembre 2018.

Imputation budgétaire : chapitre 925.201 – compte 65736

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le
Fait à Libourne



Pour le Maire,
Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne

 Pour expédition conforme
Reçu le Maire
★ Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-057

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES : ACTUALISATION ET AFFECTATION DES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

Vu les articles L.2311-3 et R.2312-9 du Code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT) et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal accepte l'actualisation des auto annexées ainsi que leurs affectations.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Gironde

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE

Actualisation Budget Primitif 2018

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
 Reçu en préfecture le 18/04/2018
 Affiché le : 
 ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_057-DE

Libellé de l'AP Aménagement Cœur de Bastide

Numéro A02002/2

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2013 (réalisé)	861,12		861,12
CP 2014 (réalisé)	23 664,00		23 664,00
CP 2015 (réalisé)	1 312 511,34		1 312 511,34
CP 2016 (réalisé)	2 629 285,97		2 629 285,97
CP 2017 (réalisé)	955 975,57		955 975,57
CP 2018	404 024,43	35 975,57	440 000,00
Total	5 326 322,43	35 975,57	5 362 298,00

Financement	
F.C.T.V.A.	879 631
Fonds soutien investissement	338 451
Autofinancement et/ou Emprunt	4 144 216

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A02002/2 au chapitre 908

Libellé de l'AP Aménagement des quais de la Confluence

Numéro A03007

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2014 (réalisé)	2 280,00		2 280,00
CP 2015 (réalisé)	139 992,80		139 992,80
CP 2016 (réalisé)	779 581,10		779 581,10
CP 2017 (réalisé)	2 707 470,93		2 707 470,93
CP 2018	4 007 529,07	-160 529,07	3 847 000,00
CP 2019	465 200,00	325 000,00	790 200,00
Total	8 102 053,90	164 470,93	8 266 524,83

Financement	
F.C.T.V.A.	1 356 041
Fonds soutien investissement	1 869 196
Autofinancement et/ou emprunt	5 041 288

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A03007/1 au chapitre 908.

Libellé de l'AP Restructuration de l'école du Centre

Numéro E01005

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2010	0,00		0,00
CP 2011 (réalisé)	17 352,20		17 352,20
CP 2012 (réalisé)	5 208,58		5 208,58
CP 2013 (réalisé)	18 465,04		18 465,04
CP 2014 (réalisé)	45 040,56		45 040,56
CP 2015 (réalisé)	38 298,24		38 298,24
CP 2016 (réalisé)	326 666,50		326 666,50
CP 2017 (réalisé)	2 161 303,48		2 161 303,48
CP 2018	2 522 581,52	-1 544 581,52	978 000,00
CP 2019	554 000,00	1 654 000,00	2 208 000,00
Total	5 688 916,12	109 418,48	5 798 334,60

Financement	
F.C.T.V.A.	951 159
Fonds soutien investissement	58 483
Autofinancement et/ou Emprunt	4 788 693

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération E01005 au chapitre 902

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation Budget Primitif 2018

Libellé de l'AP Hôtel de ville : amélioration accueil et accessibilité personnes à mobilité réduite
Numéro C01009

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2010	0,00		0,00
CP 2011 (réalisé)	107 676,34		107 676,34
CP 2012 (réalisé)	40 186,30		40 186,30
CP 2013 (réalisé)	451 828,78		451 828,78
CP 2014 (réalisé)	211 124,40		211 124,40
CP 2015 (réalisé)	2 257,86		2 257,86
CP 2016 (réalisé)	2 987,76		2 987,76
CP 2017 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2018	71 100,00	-51 100,00	20 000,00
Total	887 161,44	-51 100,00	836 061,44

Financement	
F.C.T.V.A.	137 148
Subvention	96 000
Autofinancement et/ou Emprunt	602 914

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération C01009 au chapitre 900

Libellé de l'AP Maison des Associations
Numéro C01007

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2010 (réalisé)	9 899,54		9 899,54
CP 2011 (réalisé)	87 475,33		87 475,33
CP 2012 (réalisé)	1 967 281,25		1 967 281,25
CP 2013 (réalisé)	125 997,66		125 997,66
CP 2014 (réalisé)	31 782,93		31 782,93
CP 2015 (réalisé)	16 152,31		16 152,31
CP 2016 (réalisé)	240,00		240,00
CP 2017 (réalisé)	10 944,00		10 944,00
CP 2018	551 556,00	-320 056,00	231 500,00
CP 2019	751 880,00	-751 880,00	0,00
Total	3 553 209,02	-1 071 936,00	2 481 273,02

Financement	
F.C.T.V.A.	407 028
Subvention	23 000
Autofinancement et/ou Emprunt	2 051 245

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération C01007/1 au chapitre 900

Libellé de l'AP Réhabilitation du stade de La Jalousie
Numéro D01005

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2013 (réalisé)	4 664,40		4 664,40
CP 2014 (réalisé)	5 671,78		5 671,78
CP 2015 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2016 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2017 (réalisé)	2 458,80		2 458,80
CP 2018	560 000,00		560 000,00
Total	572 794,98	0,00	572 794,98

Financement	
F.C.T.V.A.	93 961
Autofinancement et/ou Emprunt	328 834
Subvention	150 000

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération D01005/1 au chapitre 904

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation Budget Primitif 2018

Libellé de l'AP **Charte du mobilier urbain**

Numéro A02005

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2013 (réalisé)	60 193,49		60 193,49
CP 2014 (réalisé)	51 093,52		51 093,52
CP 2015 (réalisé)	97 406,40		97 406,40
CP 2016 (réalisé)	43 896,91		43 896,91
CP 2017 (réalisé)	35 182,88		35 182,88
CP 2018	64 817,12	-24 817,12	40 000,00
CP 2019	60 000,00		60 000,00
Total	412 590,32	-24 817,12	387 773,20

Financement	
F.C.T.V.A.	63 610
Autofinancement et/ou Emprunt	324 163

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A02005/1 au chapitre 908

Libellé de l'AP **Ferme de la Barbanne**

Numéro E03002

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2010 (réalisé)	31 049,53		31 049,53
CP 2011 (réalisé)	176 548,95		176 548,95
CP 2012 (réalisé)	20 335,08		20 335,08
CP 2013 (réalisé)	1 156,45		1 156,45
CP 2014 (réalisé)	10 213,16		10 213,16
CP 2015 (réalisé)	19 475,60		19 475,60
CP 2016 (réalisé)	29 990,80		29 990,80
CP 2017 (réalisé)	28 407,53		28 407,53
CP 2018	21 592,47	8 407,53	30 000,00
CP 2019	20 000,00	20 000,00	40 000,00
Total	358 769,57	28 407,53	387 177,10

Financement	
F.C.T.V.A.	63 513
Autofinancement et/ou Emprunt	323 665

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération E03002/1 au chapitre 904

Libellé de l'AP **Marchés : modernisation du marché couvert**

Numéro B01001

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2008 (réalisé)	403 674,75		403 674,75
CP 2009 (réalisé)	864 981,78		864 981,78
CP 2010 (réalisé)	129 505,06		129 505,06
CP 2011 (réalisé)	17 775,85		17 775,85
CP 2012 (réalisé)	23 890,35		23 890,35
CP 2013 (réalisé)	13 920,25		13 920,25
CP 2014 (réalisé)	7 586,68		7 586,68
CP 2015 (réalisé)	34 688,88		34 688,88
CP 2016 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2017 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2018	11 000,00		11 000,00
Total	1 507 023,60	0,00	1 507 023,60

Financement	
F.C.T.V.A.	247 212
Subventions	272 994
Autofinancement et / ou Emprunt	986 817

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération B01001 au chapitre 909

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation Budget Primitif 2018

Libellé de l'AP				Réhabilitation du CCAS	
Numéro		C01008			
CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux	Financement	
CP 2010 (réalisé)	11 426,74		11 426,74	F.C.T.V.A.	464 283
CP 2011 (réalisé)	67 940,07		67 940,07	Autofinancement et / ou emprunt	2 366 023
CP 2012 (réalisé)	29 387,64		29 387,64		
CP 2013 (réalisé)	1 198 766,60		1 198 766,60		
CP 2014 (réalisé)	1 424 028,10		1 424 028,10		
CP 2015 (réalisé)	10 740,84		10 740,84		
CP 2016 (réalisé)	68 016,43		68 016,43		
CP 2017 (réalisé)	0,00		0,00		
CP 2018	20 000,00		20 000,00		
Total	2 830 306,42	0,00	2 830 306,42		

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération C01008/1 au chapitre 905

Libellé de l'AP				Chaussées trottoirs 2015-2019	
Numéro		A0417			
CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux	Financement	
CP 2015 (réalisé)	76 267,44		76 267,44	F.C.T.V.A.	647 142
CP 2016 (réalisé)	175 047,70		175 047,70	Autofinancement et ou Emprunt	3 297 883
CP 2017 (réalisé)	193 709,23		193 709,23		
CP 2018	2 091 290,77	-1 391 290,77	700 000,00		
CP 2019	2 000 000,00	800 000,00	2 800 000,00		
Total	4 536 315,14	-591 290,77	3 945 024,37		

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A04017/1 au chapitre 908

Libellé de l'AP				Réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Robert Boulin	
Numéro		D01006			
CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux	Financement	
CP 2014 (réalisé)	90 304,44		90 304,44	F.C.T.V.A.	168 821
CP 2015 (réalisé)	6 910,38		6 910,38	Subvention Région	200 000
CP 2016 (réalisé)	929 873,11		929 873,11	Subv.Département	139 200
CP 2017 (réalisé)	1 555,43		1 555,43	Fonds soutien investissement	194 662
CP 2018		500,00	500,00	Autofinancement et/ou emprunt	326 461
Total	1 028 643,36	500,00	1 029 143,36		

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération D01006/1 au chapitre 904.

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation Budget Primitif 2018

Libellé de l'AP **Rénovation des ouvrages d'art (ponts et passerelles) 2009-2014**
 Numéro A04010

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2009 (réalisé)	7 087,91		7 087,91
CP 2010 (réalisé)	70 643,96		70 643,96
CP 2011(réalisé)	296 889,47		296 889,47
CP 2012 (réalisé)	251 825,23		251 825,23
CP 2013 (réalisé)	78 338,00		78 338,00
CP 2014	0,00		0,00
CP 2015	0,00		0,00
CP 2016	0,00	0,00	0,00
CP 2017	0,00	0,00	0,00
CP 2018	9 500,00	0,00	9 500,00
Total	714 284,57	0,00	714 284,57

Financement	
F.C.T.V.A.	110 000
Autofinancement et/ou Emprunt	604 285

Cette autorisation de programme est affectée sur les opérations suivantes au chapitre 908

Libellé/code **Ouvrages d'art (ponts) 2009-2014 - A04010/1**

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2009 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2010 (réalisé)	70 643,96		70 643,96
CP 2011(réalisé)	105 950,65		105 950,65
CP 2012	0,00		0,00
CP 2013 (réalisé)	16 803,80		16 803,80
Total	193 398,41	0,00	193 398,41

Financement	
F.C.T.V.A.	29 783
Autofinancement et/ou Emprunt	163 615

Libellé/code **Pont Carrère 2009-2014 - A04010/2**

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2009 (réalisé)	7 087,91		7 087,91
CP 2010	0,00		0,00
CP 2011(réalisé)	190 938,82		190 938,82
CP 2012 (réalisé)	251 825,23		251 825,23
CP 2013 (réalisé)	61 534,20		61 534,20
CP 2014	0,00		0,00
CP 2015	0,00		0,00
CP 2016	0,00		0,00
CP 2017	0,00		0,00
CP 2018	9 500,00		9 500,00
Total	520 886,16	0,00	520 886,16

Financement	
F.C.T.V.A.	80 216
Autofinancement et/ou Emprunt	440 670

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation Budget Primitif 2018

Libellé de l'AP **Réhabilitation du réseau assainissement Bastide**

Numéro A04015

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2015 (réalisé)	890 389,57		890 389,57
CP 2016 (réalisé)	1 686 058,45		1 686 058,45
CP 2017 (réalisé)	1 084 939,45		1 084 939,45
CP 2018	6 005 060,55	631 446,45	6 636 507,00
Total	9 666 448,02	631 446,45	10 297 894,47

Financement	
TVA	1 716 316
Fonds soutien investissement	1 562 768
Autofinancement et/ou Emprunt	7 018 811

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A04015/1 aux chapitres 21 et 23 du budget annexe assainissement

Libellé de l'AP **Réhabilitation du réseau assainissement hors Bastide**

Numéro A04016

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2015 (réalisé)	129 867,40		129 867,40
CP 2016 (réalisé)	2 084 766,14		2 084 766,14
CP 2017 (réalisé)	1 088 725,74		1 088 725,74
CP 2018	10 415 494,12	-8 985 494,12	1 430 000,00
Total	13 718 853,40	-8 985 494,12	4 733 359,28

Financement	
TVA	788 893
Fonds soutien investissement	2 427 239
Autofinancement et / ou Emprunt	1 517 227

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A04016/1 au chapitre 23 du budget annexe assainissement

Libellé de l'AP **Rénovation des Châteaux d'eau**

Numéro A03006

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2014 (réalisé)	26 733,60		26 733,60
CP 2015 (réalisé)	12 511,26		12 511,26
CP 2016 (réalisé)	6 053,86		6 053,86
CP 2017 (réalisé)	463 373,92		463 373,92
CP 2018	96 626,08	539 373,92	636 000,00
CP 2019	60 000,00		60 000,00
CP 2020		60 000,00	60 000,00
Total	665 298,72	599 373,92	1 264 672,64

Financement	
TVA	210 779
Fonds soutien investissement	315 000
Autofinancement et/ou Emprunt	738 894

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A03006/1 au chapitre 23 du budget annexe service public local de l'eau

Libellé de l'AP **Réhabilitation du réseau d'eau potable**

Numéro A04014

CP annuels	CP fin 2017	Actualisation BP 2018	CP nouveaux
CP 2015 (réalisé)	96 103,98		96 103,98
CP 2016 (réalisé)	570 145,68		570 145,68
CP 2017 (réalisé)	2 520,00		2 520,00
CP 2018	997 480,00	-377 480,00	620 000,00
CP 2019	500 000,00	100 000,00	600 000,00
CP 2020		600 000,00	600 000,00
Total	2 166 249,66	322 520,00	2 488 769,66

Financement	
TVA	414 795
Autofinancement et/ou Emprunt	2 073 975

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A04014/1 au chapitre 23 du budget annexe service public local de l'eau

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-056

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LFPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 18/04/2018

Reçu en préfecture le 18/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_056-BF

Par 27 voix pour et 7 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE)

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « port de Libourne-Saint Emilion » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE PORT - SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	48 596,00 €
.012	Charges de personnel	55 400,00 €
66	Charges financières	24 140,00 €
67	Charges exceptionnels	0,00 €
.022	Dépenses imprévues	5 200,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
.042	Amortissement	105 400,00 €
		288 736,00 €

BUDGET ANNEXE PORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	104 500,00 €
23	Immobilisations en cours	55 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.040	Amortissement subventions perçues	14 500,00 €
.041	Opérations d'ordres patrimoniales	0,00 €
.020	Dépenses imprévues	13 400,00 €
		285 400,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	197 850,00 €
74	Subvention d'exploitation	50 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 386,00 €
77	Produits exceptionnels	25 000,00 €
777	Quote part d'investissement	14 500,00 €
		288 736,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
1068	Dotation	0,00 €
13	Subvention d'investissement	130 000,00 €
16	Emprunts	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	50 000,00 €
.040	Amortissement	105 400,00 €
.041	Opérations d'ordre patrimoniale	0,00 €
		285 400,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Certifié exécutoire conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-055

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_055-BF

Par 27 voix pour et 7 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE)

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public de l'assainissement non collectif » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE SPANC - SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	6 500,00 €
.012	Charges de personnel	2 000,00 €
65	Charges gestion courante	50,00 €
		8 550,00 €

BUDGET ANNEXE SPANC - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	8 550,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
		8 550,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 18/04/2018 et de la publication, le 18/04/2018.
Fait à Libourne

Le Maire
Philippe BUISSON

En expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_054-BF

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-054

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018

Envoyé en préfecture le 18/04/2018

Reçu en préfecture le 18/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_054-BF

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 7 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE)

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public de l'assainissement » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	176 000,00 €
.012	Charges de personnel	150 100,00 €
66	Charges financières	357 117,00 €
67	Charges exceptionnels	150 000,00 €
.022	Dépenses Imprévues	6 683,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	320 000,00 €
.042	Amortissement	594 000,00 €
		1 753 900,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	24 672,00 €
23	Immobilisations en cours	8 814 335,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.040	Amortissement subventions perçues	51 900,00 €
.041	Opérations d'ordres patrimoniales	2 000 000,00 €
.020	Dépenses Imprévues	73 093,00 €
		11 504 000,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	1 670 000,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00 €
.042	Amortissements subventions	51 900,00 €
		1 753 900,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
1068	Dotations	0,00 €
13	Subvention d'investissement	2 290 000,00 €
16	Emprunts	4 600 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 700 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	320 000,00 €
.040	Amortissement	594 000,00 €
.041	Opérations d'ordre patrimoniale	2 000 000,00 €
		11 504 000,00 €

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Par exécution conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-053

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 7 abstentions (Messieurs Christophe David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE)

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public local de l'eau » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE SCE LOCAL DE L'EAU- SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	49 600,00 €
.012	Charges de personnel	25 000,00 €
66	Charges financières	37 110,00 €
67	Charges exceptionnels	0,00 €
.022	Dépenses imprévues	4 290,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	181 500,00 €
.042	Amortissement	125 000,00 €
		422 500,00 €

BUDGET ANNEXE SCE LOCAL DE L'EAU- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Emprunts et dettes assimilés	80 100,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
23	Immobilisations en cours	1 416 000,00 €
.040	Amortissement subventions perçues	0,00 €
.041	Opérations d'ordres patrimoniales	380 000,00 €
.020	Dépenses imprévues	1 400,00 €
		1 877 500,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	356 000,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	66 500,00 €
		422 500,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
.021	Virement section d'investissement	181 500,00 €
13	Subvention d'investissement	531 000,00 €
16	Emprunts	380 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	280 000,00 €
.040	Amortissement	125 000,00 €
.041	Opérations d'ordre patrimoniale	380 000,00 €
		1 877 500,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_052-BF

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-052

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé:

Alain HERAUD,

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

VU la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018,

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_052-BF

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT) et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « festivités et actions culturelles » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE FAC - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	701 800,00 €
.012	Charges de personnel	441 700,00 €
65	Charges gestion courante	31 320,00 €
66	Charges financières	34 500,00 €
67	Charges exceptionnels	19 200,00 €
.022	Dépenses Imprévues	5 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	108 000,00 €
.042	Amortissement	22 500,00 €
		1 364 020,00 €

BUDGET ANNEXE FAC - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Emprunts et dettes assimilées	108 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00 €
21	Immobilisations corporelles	12 700,00 €
23	Immobilisations en cours	8 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
		130 500,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	125 500,00 €
74	Subvention d'exploitation	1 218 200,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 320,00 €
77	Produits exceptionnels	17 200,00 €
13	Atténuations de charges	1 800,00 €
		1 364 020,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
16	Emprunts	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	108 000,00 €
.040	Amortissement	22 500,00 €
.041	Opérations d'ordre patrimoniale	0,00 €
		130 500,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire
Philippe BUISSON



pour exécution conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180405-DELIB18_04_051-BF

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-051

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30/12/2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28/12/2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 et le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 15 mars 2018,

Considérant que, préalablement au projet de budget, le rapport d'égalité entre les hommes et les femmes à la Ville de Libourne a été présenté lors de la séance du Conseil municipal du 15 mars 2018,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable à l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 avril 2018,

Après en avoir délibéré,
(34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD pouvoir à Rodolphe GUYOT) et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget principal de l'exercice 2018, présenté par fonction, sans vote formel de chacun des chapitres, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	35 460 203 €	18 238 000 €
RECETTES	35 460 203 €	18 238 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

18-04-062

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le cinq avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent - excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Monique MEYNARD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**REMISE GRACIEUSE D'UNE FACTURE POUR DÉPÔT SAUVAGE D'ORDURES
MÉNAGÈRES**

La ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite a l'édition d'une facture pour dépôt sauvage d'ordures ménagères.

La personne réclamante qui réside 26 rue Waldeck Rousseau, déclare ne pas avoir déposé de sacs à ordures sur le trottoir le 08/10/2017.

Cette personne semble de bonne foi et fait remonter qu'elle n'habite pas au N° 27 de la rue, lieu où le sac-poubelle a été trouvé. Cette personne nous indique qu'il doit s'agir d'un dépôt effectué par son voisin et que ce dernier a dû trouver une enveloppe à son nom et la mettre dans son sac-poubelle.

Monsieur le Maire souhaiterait qu'un classement sans suite de la facturation soit prononcé.

Considérant la particularité de cette demande,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-autorise le classement sans suite de la facturation

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BLISSON

Pour expédition conforme
Philippe BLISSON, Maire
de la Ville de Libourne



Handwritten signature of Philippe Blisson.